

NOTA—A cause de l'abondance des Faveurs obtenues, nous supprimons la IIIe Partie, pour la reprendre au mois de Juin.

IV

Faveurs obtenues

ST. LUC, 5 février 1899.

Monsieur le Gérant,

Après une Neuvaine faite en l'honneur de N. D. du T. S. Rosaire par une mère et sa fille, avec promesse de publier leur guérison dans les Annales, toutes deux ont été parfaitement guéries. Elles accomplissent leur promesse aujourd'hui avec reconnaissance.

TH. CARON, ptre, curé.

MONTMAGNY : Ma petite fille âgée de 4 ans et demi était couverte de plaies. Après deux Neuvaines faites en l'honneur de N. D. du T. S. Rosaire, avec l'enfant, qui malgré son jeune âge, montrait avoir une grande confiance dans cette douce Reine du ciel, et avec promesse de publication dans les Annales, elle a été complètement guérie.

Merci à N. D. du T. S. Rosaire.

DAME N. MARTINEAU.

ST. GERVAIS : Ayant demandé à la Sainte Vierge une grâce extraordinaire, après promesse de collecter une douzaine d'abonnements aux Annales, j'ai été exaucée. J'ai aussi